

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CUBIERES - COMMUNE

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Délibération N° DE_001_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	9	9
Date de la convocation : 22/01/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Cubières), sous la présidence de Stéphane MASSADOR.

Présents : Stéphane MASSADOR, Christian LAURENT, Pierre BARGETON, Joël FOLCHER, Valérie RIBIERE, Joël COULET, Martine REBOUL, Bruno FLOURET, Julien N'DIAYE

Représentés :

Absents et Excusés : Claude ROCHER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine REBOUL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte rendu du 18 décembre 2025

VU le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025 ;


Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal du conseil du jeudi 18 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

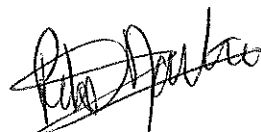
- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 18 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphane MASSADOR
Président de séance



Martine REBOUL
Secrétaire de séance



DE_001_2026